



## **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : « PARTAGEONS NOS PISTES EN TOUTE SÉCURITÉ ! »**



Sur la photo de gauche à droite : Martin Leprohon, conseiller du district 2; Mathieu Gagnon, directeur du Service des travaux publics et membre du comité de circulation; Olivier Cameron-Chevrier, conseiller du district 6; Laurie-Line Lallemand-Raymond, conseillère du district 1; Yves Lessard, maire; Kim Méthot, conseillère du district 4; Robert Lapierre et Yannick Bélanger, citoyens bénévoles au sein du comité de circulation; Guy Lacroix, conseiller du district 5; Denis Vézina, conseiller du district 3. Absents de la photo : Annie Lambert, vice-présidente du comité de circulation, le représentant de la Régie intermunicipale de police Richelieu–St-Laurent ainsi que David Benoît, Sylvain Landry et François Roy, citoyens bénévoles.

**Saint-Basile-le-Grand, le 21 juillet 2022** – En cette période estivale, la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en collaboration avec le comité de circulation et la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, dévoile la deuxième phase de sa campagne de sensibilisation à la sécurité routière sous le thème « **Partageons nos pistes en toute sécurité !** ». Par cette démarche, la Ville souhaite sensibiliser ses citoyens ainsi que les gens de passage sur son territoire au partage adéquat et respectueux des pistes multifonctionnelles accessibles dans la ville, tout en rappelant les règles générales du partage de la route sur les voies publiques et aux abords des traverses piétonnières.

### **Pour une compréhension claire et adéquate des pistes multifonctionnelles**

Ayant le souci de promouvoir de saines habitudes de vie et un déplacement actif sécuritaire au sein de sa communauté, la Ville met beaucoup d'efforts, depuis quelques années, dans l'aménagement de pistes multifonctionnelles en bordure des écoles et à proximité de quartiers résidentiels. « Dans les deux dernières années, nous avons remarqué une affluence considérable des usagers du transport actif sur le réseau cyclable grandbasilois, principalement des piétons, des coureurs et des cyclistes. Cette hausse de la fréquentation a par la même occasion créé un flux de circulation plus important sur l'ensemble du territoire. L'ajout progressif de pistes multifonctionnelles en bordure des principales artères de la ville se veut ainsi une mesure sécuritaire et conviviale, permettant aux usagers actifs qui se déplacent à une vitesse modérée de circuler sans devoir partager l'espace avec les automobilistes », indique le maire, Yves Lessard.

« Bien que ces infrastructures soient grandement utilisées, des requêtes citoyennes ainsi que certains comportements observés sur le territoire ont permis de constater une distinction ambiguë entre l'usage des pistes cyclables et celui des pistes multifonctionnelles. Étant donné que nous souhaitons mener à une utilisation plus accrue et intuitive des usagers sur les pistes multifonctionnelles, le second volet de la campagne de sensibilisation contribuera à démystifier cette problématique, en clarifiant notamment les

consignes de sécurité à privilégier pendant leurs déplacements. Nous sommes confiants que les efforts de sensibilisation déployés bonifieront l'expérience de nos citoyens sur nos pistes », poursuit M. Lessard.

En ce sens, la Ville a entre autres fixé à 20 km/h la limite de vitesse permise sur les pistes multifonctionnelles du territoire. Les usagers de vélos traditionnels, de vélos à assistance électrique ainsi que d'aides à la mobilité motorisées circulant à une vitesse supérieure à 20 km/h devront ainsi partager la chaussée avec les automobilistes ou emprunter les pistes cyclables situées en bordure de rues.

### **Un slogan tourné vers l'action citoyenne !**

Avec le slogan « **Partageons nos pistes en toute sécurité !** », la Ville souhaite conscientiser sa population à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires sur les pistes multifonctionnelles, autant pour sa sécurité que pour celle des autres usagers. « Sur les pistes multifonctionnelles cohabitent piétons, cyclistes, patineurs à roulettes, gens en fauteuil roulant motorisé, et bien plus encore. Bien entendu, ces usagers n'occupent pas tous le même espace sur les pistes et ne nécessitent pas le même temps de réaction ou les mêmes dispositifs de visibilité. Il est donc important de redoubler de vigilance, individuellement et collectivement, pour assurer une cohabitation harmonieuse des espaces, et ainsi, éviter des incidents. Prenons connaissance des conseils prodigués et efforçons-nous de les appliquer afin de rendre les déplacements de chacun plus conviviaux », indique la conseillère municipale du district 1, Laurie-Line Lallemand-Raymond, responsable des dossiers relatifs à la sécurité publique.

### **Plusieurs mesures de sensibilisation**

En continuité avec la première phase de la campagne qui avait pour thème « Chaque usager de la route a une vie », diverses actions de communication seront déclinées au cours des prochains mois afin de conscientiser et mobiliser le plus grand nombre de Grandbasilloises et Grandbasillois, dont :

- À venir! Carte interactive du réseau cyclable de la ville afin de permettre une distinction claire entre les pistes cyclables et les pistes multifonctionnelles. D'ici là, consultez le [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute) pour connaître l'emplacement des différentes pistes multifonctionnelles situées sur le territoire ;
- Distribution d'un carton d'information présentant 9 bonnes pratiques à adopter sur les pistes multifonctionnelles, disponible dans certains édifices municipaux ainsi que dans le cadre d'activités de sensibilisation estivales. Rendez-vous dans l'un de nos bâtiments pour vous procurer le vôtre! Ces bonnes pratiques sont également disponibles au [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute) ;
- Page Web dédiée à la campagne et aux mesures de sensibilisation. Consultez-la souvent, elle sera bonifiée tout au long de la prochaine année ;
- Capsules d'information sur divers thèmes reliés à une utilisation et un partage sécuritaires des pistes multifonctionnelles, accessibles sur la page Web associée à la campagne ;
- Affiches de sensibilisation et balises flexibles installées sur et aux abords de quelques pistes multifonctionnelles du territoire pour sensibiliser à la bonne cohabitation ;
- Panneau promotionnel aux entrées de la ville aux couleurs de la campagne ;
- Partenariat avec la Régie intermunicipale de police Richelieu–St-Laurent afin de porter une attention particulière aux comportements des usagers sur et aux abords des pistes multifonctionnelles.

### **À propos du comité de circulation**

Afin d'appuyer les démarches de la Ville, le comité de circulation analyse les enjeux et préoccupations liés à la circulation de Saint-Basile-le-Grand, pour ensuite formuler des recommandations d'actions diverses au conseil municipal dans le but d'éliminer ou de réduire les problèmes de circulation des différents usagers

de la route. La Ville remercie chaleureusement l'implication bénévole de ses membres qui contribuent généreusement à améliorer la sécurité sur le territoire tout au long de l'année.

**Pour plus de détails**

Pour plus d'information sur la campagne et les actions de communication déployées par la Ville, visitez le [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute).

- 30 -

Source : Karianne Falcon, agente de communications  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8112 | [k.falcon@villesblg.ca](mailto:k.falcon@villesblg.ca)

**Demandes médias**

Annabel Rousseau, conseillère en communication  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8111 | [a.rousseau@villesblg.ca](mailto:a.rousseau@villesblg.ca)

Pièces jointes : campagne-securite-routiere-2\_photo-op\_1920x600.png  
IM\_web\_2022\_campagne-securite-routiere.png